Jacques François

Université de Caen & CRISCO, CNRS

Denis Le Pesant

MoDyCo (CNRS: UMR 7114)

Université Lille 3 & SELOEN (JE 2498)

Danielle Leeman

Université Paris 10 & MoDyCo (CNRS: UMR 7114)

Présentation de la classification des *Verbes Français* de Jean Dubois et Françoise Dubois-Charlier

Les Verbes français (J. Dubois et F. Dubois-Charlier (1997), désormais LVF)) est la version papier, légèrement réduited'une base de données électroniques. Sur l'une et l'autre version, on consultera le site WEB du laboratoire MoDyCo (CNRS & Université Paris 10). C'est un thésaurus de classes syntactico-sémantiques, c'est-à-dire de classes sémantiques définies par la syntaxe. Pour l'élaborer, les auteurs ont utilisé « les méthodes classiques de la grammaire distributionnelle et transformationnelle » (LVF p. III). Après avoir présenté et illustré la forme générale de l'ouvrage, nous évoquerons les principes théoriques qui l'inspirent. La troisième section de l'article décrira la méthode de construction de la classification. Dans la dernière section, nous présenterons deux modes possibles d'accès aux entrées de cette ressource lexicale exceptionnelle.

1. Vue d'ensemble sur Les Verbes français

Au total, le dictionnaire de Dubois & Dubois-Charlier (1997) compte 25610 entrées. Les verbes représentés sont au nombre de 12310. Un tiers d'entre eux font l'objet de plusieurs entrées. Il y a 290 verbes qui ont 10 entrées ou plus. Exemple d'un cas extrême : le verbe *passer* est dégroupé en 61 entrées.

1

1.1 Les objectifs et la méthode

Les auteurs présentent leurs objectifs et leur méthode de la façon suivante (LVF pp. III & V) :

- (1)a « La classification syntaxique des verbes français repose sur l'hypothèse qu'il y a adéquation entre les schèmes syntaxiques de la langue et l'interprétation sémantique qu'en font les locuteurs de cette langue (...).
- (1)b Le schème syntaxique est défini, d'une part, par la nature des constituants de la phrase, leurs propriétés et leurs relations, et, d'autre part, par les mots du lexique qui entrent dans les types de constituants définis (...).
- (1)c L'objet est donc de faire **l'inventaire le plus complet possible de ces schèmes syntaxiques,** selon les méthodes classiques de la grammaire distributionnelle et transformationnelle, et selon les différences des paradigmes lexicaux constatées entre les schèmes syntaxiques (...).
- (1)d Une fois l'inventaire réalisé, on a établi une classification visant à tenir compte de l'**adéquation entre la syntaxe et l'interprétation sémantique**, elle-même réalisée par un schéma syntactico-sémantique, donné sous la rubrique « **opérateur** » qui, dans son classifieur initial, renvoie au verbe de base (...) ».

Afin de donner une idée simple de la procédure dans son ensemble, prenons l'exemple du verbe *couver*, d'après D. Leeman (2006). Il entre dans deux constructions : transitive (*la poule couve trois œufs ; les parents couvent leur enfant*), et intransitive (*la guerre couve entre les deux pays ; l'épidémie couve depuis longtemps*). Les arguments du verbe *couver* sont nominaux, mais la sélection diffère, par exemple pour le sujet : nom de volatile uniquement dans le premier cas (*la poule*), nom humain dans le second (*les parents*) ; nom d'événement dans le troisième (*la guerre*).

Selon les emplois précédemment définis, les phrases diffèrent par leurs propriétés syntaxiques. Ainsi le complément est supprimable dans la *poule couve (trois œufs, 0)* mais non dans *les parents couvent. Le participe passé peut avoir un statut adjectival dans le second cas : l'enfant est très/trop couvé (par ses parents, 0), mais non dans le premier : *les œufs sont très/trop couvés par la poule. L'ajout d'un complément locatif est possible avec la poule couve trois œufs (dans le grenier, 0) mais non pour *les parents couvent leur enfant dans l'appartement.

Chacun de ces emplois est rapproché de ceux d'autres verbes présentant les mêmes particularités formelles. C'est ainsi que, dans LVF, l'emploi couver 01 est rapproché, au sein de la catégorie L1a, d'autres verbes de position sélectionnant un sujet nom de volatile : airer (aigle), remiser 01 (faisan), brancher 06, percher 01, jucher 01, nidifier, nicher 01; il se distingue évidemment au sein de cette catégorie par le fait d'être un verbe transitif à complément nom d'œuf effaçable. Quant à l'emploi couver 02, il est rapproché (au sein de la catégorie P1j des verbes psychologiques) de verbes tels que materner, choyer, chouchouter. L'emploi couver 04, figure dans LVF dans la catégorie des verbes d'état physique H4a, à côté de sommeiller 02. LVF distingue en outre deux autres emplois de couver : couver 03 (couver un rhume) et couver 05 (couver sa vengeance secrètement).

1.2 Le plan de l'ouvrage

La classification des *Verbes Français* comporte trois parties : une introduction (paginée en chiffres romains de III à XXI), la classification elle-même, divisée en 14 chapitres décrivant

¹ Les numérotations L1a, P1j, H4a, etc. sont explicitées au §1.4.

chacun une classe sémantico-syntaxique de verbes (pp. 2 à 405), et un index alphabétique des entrées verbales (pp. 406 à 458) :

Tableau 1. Vue d'ensemble de LVF, d'après la table des matières

C1 s'exprimer par un son, une parole C2 dire/demander qc C3 montrer qc C4 figuré de C1 et C2	D1 donner qn à qn/qc D2 donner qc à qn/qc D3 figuré de D2	E1 (faire) sortir/venir de qp ou aller qp, sujet hum E2 figuré de F1 E3 (faire) sortir/venir de qp ou aller qp, sujet non-animé E4 figuré de E3
F1 frapper ou toucher qn	H1 être/mettre qn dans état physique	L1 être ou mettre qn qp
F2 figuré de F1	H2 avoir tel comportement, activité	L2 figuré de L1
F3 frapper ou toucher qc	H3 être/mettre qc dans tel état	L3 être ou mettre qc qp
F4 figuré de F3	H4 figuré de H3	L4 figuré de L3
M1 faire/imprimer mouvement, hum	N1 munir/démunir qn de qc	P1 avoir tel sentiment, telle pensée
M2 figuré de	N2 figuré de N1	P2 faire avoir tel sentiment
M3 faire/imprimer mouvement, non-animé	N3 munir/démunir qc de qc	P3 manifester telle pensée sur qn/qc
M4 figuré de M3	N4 figuré de N3	
R1 mettre en état le corps de qn	S1 saisir, arrêter, serrer qn	T1 lier, unir qn à ; détacher qn de
R2 créer qn, un personnage	S2 prendre, choisir, abandonner qn	T2 figuré de T1
R3 fabriquer qc, mettre qc en un certain état	S3 saisir, garder qc; tordre, tirer qc	T3 lier, unir qc à ; détacher qc de
R4 figuré de R3	S4 figuré de S3	T4 figuré de T3
INT IIguic de INJ	57 figure de 55	17 figure de 13
U1 lier/unir qn à ; détacher qn de	X1 auxiliaires, semi-aux., modaux	
U2 figuré de U1	X2 impersonnels	
U3 lier/unir qc à ; détacher qc de	X3 existence	
U4 figuré de U3	X4 inchoatifs, résultatifs	
O i figure de O3	21 i menoanis, resultanis	

1.3 La hiérarchie des classes

La hiérarchie des classes comporte 5 niveaux. Les voici, dans l'ordre descendant.

1.3.1 Niveau 5 : les classes génériques

Au niveau le plus général de la classification, on trouve les classes dites *génériques*, codées au moyen d'une lettre majuscule, telle « C » pour « communication ». Chaque entrée verbale est définie par un *schéma syntactico-sémantique*, codé par une suite de caractères alphabétiques appelée *opérateur* (ex. *ict qn D enfer*)², qui synthétise l'ensemble des propriétés de chaque verbe (cf. citation (1)d *supra*). C'est par des regroupements successifs d'*opérateurs* semblables que sont construites les différentes catégories syntactico-sémantiques. Chaque *classe générique* est donc définie par un ensemble d'*opérateurs*. Par exemple, la classe F (verbes d'agression et de contact) est définie par le fait de rassembler les 1727 verbes ayant un *opérateur* comportant les radicaux *ict* (frapper) et *tact* (toucher). Nous reviendrons sur les *opérateurs* dans la section 3.4.

Le dictionnaire comporte les 14 classes génériques suivantes :

С	communication,
D	don, privation
Е	entrée, sortie
F	frapper, toucher
Н	états physiques et comportements
L	locatif
M	mouvement sur place

N	munir, démunir
P	verbes psychologiques
R	réalisation, mise en état
S	saisir, serrer, posséder
T	transformation, changement
U	union, réunion
X	verbes auxiliaires

1.3.2 Niveau 4 : les classes sémantico-syntaxiques

Les classes génériques sont subdivisées en **classes sémantico-syntaxiques**, codées par un chiffre, comme dans C1. Il y en a en tout 54. Un principe commun de répartition des 54 classes sémantico-syntaxiques s'applique à la plupart des classes génériques :

i. la première classe a un sujet humain en construction intransitive, transitive indirecte ou pronominale, ou un objet humain en construction transitive, et l'emploi n'est pas figuré, ce qui correspond grossièrement à une sous-catégorisation concrète (animée ou pas) de cet actant

4

² Littéralement « frapper qn de l'enfer » : opérateur de l'entrée damner 01.

- ii. la seconde se distingue de la première par un emploi figuré
- iii. la troisième se distingue de la première par un actant non animé en sujet ou objet selon la construction
- iv. et la quatrième se distingue de la troisième par un emploi figuré.

Quatre classes génériques échappent toutefois à cette répartition: ce sont les classes 'C' (communication), 'D' (don, aide et obtention), 'P' (entrées verbales de cognition et de sentiment) et 'X' (auxiliaires et entrées apparentées). Dans la classe 'C', trois sens sont distingués, dont deux donnent lieu à emploi figuré en C4. La classe 'D' conserve dans une certaine mesure la distinction entre un objet humain (ou abstrait: « une aide ») en D1 et un objet inanimé en D2, mais seule la classe D2 donne matière à emploi figuré en D3. La classe P n'a pas de classe sémantico-syntaxique figurée, P2 étant le factitif de P1 et P3 étant tourné vers un observateur (comme auparavant C3). Enfin les quatre classes sémantico-syntaxiques de 'X' ont une définition essentiellement syntaxique. La classe X2a des « impersonnels » rassemble 43 entrées avec complétive sujet, conjonctive ou infinitive, tandis que X3a rassemble des entrées d'existence, éventuellement impersonnelles, ce qui permet de comprendre que **trouver 18(s)** (ex. Il se t~ que je l'avais déjà lu) relève de X2a, alors que **trouver 15(s)** (ex. Il se t~ des gens pour critiquer) relève de X3a.

Tableau 2. Les classes sémantico-syntaxiques

classes E, F, H, L, M, N, R, S, T, U:

- 1: humain ou animal propre.
- 2 : humain figuré.
- 3 : non-animé propre.
- 4 : non-animé figuré.

classe C (communication)

- 1 : humain, animal (crier, parler)
- 2 : humain (dire qc)
- 3 : humain (*montrer*)
- 4 : figuré

classe D (donner)

- 1: humain.
- 2: non-humain propre.
- 3 : non-humain figuré.

classe X (auxiliaires)

- 1 : auxiliaires temporels ou aspectuels.
- 2: impersonnels
- 3 : synonymes de être + temps, lieu
- 4 : finir et commencer

classe P (psychologique)

- 1 : sujet humain.
- 2 : objet humain.
- 3 : objet humain ou non-animé.

1.3.3 Niveau 3 : les sous-classes syntaxiques

Les **sous-classes syntaxiques**, au nombre de 248 en tout, sont codées par une lettre minuscule, comme dans C1a. Chaque sous-classe syntaxique est définie par un sous-ensemble de la classe des *opérateurs* définitoires de la *classe générique* qui l'englobe. Ainsi la classe F (comme « frapper »), rassemblée sur la base des schèmes interprétés par les opérateurs *ict* (frapper) et *tact* (toucher), se décline en quatre sous-classes, selon que l'objet est *quelqu'un* (sens concret F1, sens figuré : F2) ou *quelque chose* (sens concret F3, sens figuré F4).

Tableau 3. Reproduction du sommaire de la classe F³

Classe F1 (716 entrées) ; frapper ou toucher qn	Classe F2 (311 entrées), figuré de F1
F1a (177 entrées) frapper qn, un animal; se battre	F2a (99 entrées) frapper à mal, à mort, vaincre, ruiner

³ Une entrée est une ligne de la base de données (cf. Annexe)

F1b (141 entrées) frapper à mort, tuer ; se tuer

F1c (90 entrées) attaquer qn

F1d (165 entrées) blesser qn, son corps

F1e (66 entrées) lutter, frapper, buter contre qn/qc

F1f (77 entrées) toucher qn, le corps de qn

F2b (88 entrées) attaquer ou toucher qn

F2c (39 entrées) frapper d'une peine ou accuser qn

F2d (73 entrées) s'opposer à qn/qc, lutter contre

F2e (12 entrées) butter contre, frapper sur

Classe F3 (311 entrées), figuré de F1

F3a (147 entrées) frapper qc

F3b (144 entrées) abîmer qc

F3c (151 entrées) détruire qc ou être détruit

F3d (41 entrées) toucher qc ou toucher à qc

Classe F4 (311 entrées), figuré de F1

F4a (19 entrées) s'opposer ou s'attaquer à qn/qc

F4b (188 entrées) supprimer, détruire, abîmer qc

F4c (10 entrées) toucher à qc

La répartition des sous-classes syntaxiques ne suit pas de principe unificateur. Elle est très régulière pour la classe générique F. Mais dans la plupart des classes génériques, le nombre des sous-classes varie pour chaque classe syntactico-sémantique, par exemple la classe 'H' (état physique, comportement) a 4 classes syntaxiques H1a-d, H1b se distinguant de H1a par la sous-catégorisation « corps humain » vs « humain » du sujet, mais aussi par le sous-type H1b3 à valeur factitive (ex. *Tu éblouis Pierre avec ta lampe*). H1c a, comme prévu, un objet animé, mais se limite à l'expression de la mise au monde d'un être vivant et H1d concerne celle des sensations visuelles, auditives et olfactives. La classe H2 (« avoir tel comportement, telle activité sociale », « exercer son activité sur »), décline 11 types de comportement ou d'activité. La classe H3 (« être dans tel état », sujet qc; « mettre qc dans tel état ») a des sous-classes intransitives, transitives ou des deux types syntaxiques. Enfin la classe H4, définie comme « figuré de H3 », ne fournit de contrepartie que pour certaines sousclasses de H3, particulièrement H3g, « avoir telle action sur qc », avec parfois une variation de sens difficile à évaluer à l'aide du trait [±figuré]. Par exemple, H3g maîtriser 04 (« contrôler en connaissant » On m~ l'atome, l'énergie solaire) s'oppose à H4c, sous-type 2 maîtriser 02 (« se rendre maître de » Les pompiers m~ l'incendie avec les pompes), à côté de maîtriser 05 (« bien les connaître » On m~ bien la langue, une technique, un art).

1.3.4 Niveau 2 : les sous-types syntaxiques

Dans chaque sous-classe syntaxique, peuvent être distingués des sous-types syntaxiques en fonction des spécifications associées à l'opérateur. L'Annexe de cet article montre que la sous-classe F1 (définie par un opérateur à radical « ict » et à suffixe « qn », c'est-à-dire « frapper quelqu'un, un animal ») est divisée en deux sous-types syntaxiques : 1. transitif direct (ict qn : assommer, battre, bousculer...) et 2. pronominal à complément prépositionnel introduit par avec (ict mutuel AV qn : se bagarrer, se bastonner, se battre...). Le codage des constructions (ou schèmes de construction syntaxique) comporte une association de lettres et de chiffres entre crochets, selon des conventions qui sont présentées ci-dessous au § 3.1. Par exemple, dans le sous-type 1 de F1, le codage [T1100] signifie « verbe transitif direct à sujet et à objet animé ».

1.3.5 Niveau 1 : les variantes syntaxiques

Quand un *sous-type syntaxique* comporte plusieurs *schèmes de construction syntaxique*, chaque schèmes de construction syntaxique définit une *variante syntaxique*. Par exemple, le sous-type 1 de F1a est subdivisé en 9 *variantes syntaxiques*, définies respectivement par les *schèmes de construction syntaxique* [T1100], [T2100], [T2200], [T1101], [T1106], [T1206], [T1108], [T1208], et [P1100].

La reproduction de la sous-classe F2a figurant en Annexe donne une idée de la manière dont sont présentées les données dans *LVF*. Chaque emploi n'occupe qu'une ligne, d'où les abréviations, le caractère concis des exemples et le fait que toutes les propriétés justifiant le rassemblement ne sont pas explicitement énumérées. La première colonne annonce le verbe

dans l'emploi concerné, la deuxième est consacrée à la rubrique OPERATEUR. La troisième colonne fournit le SENS de l'emploi concerné. Cette rubrique « contient les *parasynonymes* ou les formes abrégées de *définitions* qui éclairent éventuellement le sens de l'entrée ». La rubrique suivante, PHRASE, « contient une ou plusieurs phrases simples qui réalisent en langue les schèmes syntaxiques donnés par les constructions et les opérateurs » (*LVF* p. VIII). Quant à la rubrique DERIVATION, elle signale l'existence d'*adjectifs verbaux* et de *dérivés nominaux* (cf. *infra* § 3.3).

2. Les principes théoriques

J. Dubois et F. Dubois-Charlier déclarent appliquer les « méthodes classiques de la grammaire distributionnelle et transformationnelle » (*LVF* p. III). De quelle sorte de grammaire transformationnelle s'agit-il exactement? La réponse se trouve dans le texte de remerciements figurant en page II où les auteurs insistent sur ce qu'ils doivent au LADL :

« Nous tenons à remercier ici les membres du LADL (CNRS) de Maurice Gross et, en particulier, Alain Guillet, à qui cet ouvrage doit beaucoup, ainsi que nos collaborateurs des dictionnaires Larousse, qui ont participé avec nous à la rédaction du *Dictionnaire du français contemporain* (DFC), du *Lexis*, des *Dictionnaires du français langue étrangère*, de la partie langue du *Grand Dictionnaire Encyclopédique Larousse* (GDEL). »

De fait, *LVF* est un *lexique-grammaire* proche de ceux de Maurice Gross et de son équipe⁴ et il s'inscrit dans la tradition des grammaires de Zellig Harris.

2.1 Un lexique-grammaire de phrases élémentaires

Comme les lexiques-grammaires du LADL, celui de Dubois et Dubois-Charlier est un dictionnaire de phrases élémentaires, chaque phrase étant représentée par son prédicat. Voici les principaux critères de classification syntaxique des prédicats ou, si l'on préfère, des phrases élémentaires :

- le nombre et la nature (en particulier prépositionnelle) des compléments : absence d'objet, 1 objet (N1, à N1, de N1 etc.), 2 objets (N1 N2, N1 à N2, N1 de N2, à N1 de N2 etc.), 3 objets ;
- la présence éventuelle d'une complétive à l'indicatif, au subjonctif, à l'infinitif, ou d'une interrogative indirecte ;
- les *variantes paraphrastiques* dites aussi *transformations* : transformations de passivation en *par* ou en *de*, formes impersonnelles, réfléchies, etc., et variantes syntaxiques que Guillet & Leclère (1981) appellent *restructurations* (cf. infra § 3.2). Chaque entrée verbale est une *classe d'équivalence*, c'est-à-dire un ensemble de variantes paraphrastiques.

⁴ Voir, entre autres, M. Gross (1975); M. Gross (1986); Boons, Guillet & Leclère (1976); Giry-Schneider (1987); Guillet & Leclère (1992).

2.2 L'adéquation entre la syntaxe et l'interprétation sémantique

Rappelons que Les Verbes français « repose sur l'hypothèse qu'il y a adéquation entre les schèmes syntaxiques de la langue et l'interprétation sémantique qu'en font les locuteurs ». On retrouve là le principe fondamental des grammaires de Zellig Harris (cf. entre autres Harris 1971 : 229-236 et Harris 1988 : 57-65) : les *mots* véhiculent (« *carry* ») du *sens* (« meaning »), les phrases véhiculent de l'information (« information »). Harris (1990 : 19) écrit : « La grammaire des opérateurs révèle une relation plus fine entre la structure d'une phrase et son contenu informatif (...). La base de cela est dans le fait de spécifier et d'ordonner les événements linguistiques non équiprobables. Certaines de ces ruptures d'équiprobabilité, qui donnent lieu à des structures, sont porteuses d'information (dans un sens apparenté à celui de la théorie mathématique de l'information) ». L'essentiel de la sémantique des grammaires de Harris est résumé dans ce passage de Harris (1971 : 230) : « Il existe une corrélation entre structure et signification. Chaque sous-classe de mots comprenant un opérateur ou une classe d'arguments particuliers possède un type de signification correspondant aux relations syntaxiques : modalités dans φ_v (i.e. les opérateurs portant sur le verbe), connaissance, sentiments, etc. dans φ_s (i.e. les opérateurs portant sur les phrases) etc. [...]. C'est pourquoi presque tout ce qu'on peut dire de la signification d'une phrase peut être obtenu directement à partir des significations et des positions occupées par les opérateurs et les phrases élémentaires. Aussi est-il très peu besoin d'ajouter à cette théorie des transformations de base une théorie sémantique ». C'est du reste la corrélation entre syntaxe et information qui légitime les tests d'acceptabilité et les transformations, qui consistent à mettre en relation des structures syntaxiques différentes, mais pourvues d'un invariant sémantique. Pour d'autres informations sur la question du sens chez Z. Harris, on se reportera à D. Leeman (1996).

Maurice Gross développe les mêmes idées dans Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique (M. Gross, 1981 : 9-11 & 19-21). La plupart des langages formels empruntés par les linguistes à la logique et à l'informatique consistent à associer un ensemble Sy de formes syntaxiques (par exemple la composition de N_0 apprécie N_1 et N_1 travaille qui donne N_0 apprécie le travail de N_1 et N_0 apprécie N_1 dans $Poss^1$ travail) à un ensemble Se d'élément de sens, par exemple la composition des deux prédicats sémantiques Apprécier (p,q) et Travailler (r). Cela suggère, selon Maurice Gross, « l'existence d'un morphisme entre Sy et Se, c'est-à-dire d'une redondance importante entre les deux ensembles, au point que l'on peut penser que l'un deux pourrait être inutile (...). La description sémantique consisterait donc à décomposer les phrases complexes en phrases simples de base, elle ne différerait donc guère de la description syntaxique. Cette position est celle de Harris ». On est bien dans cette logique avec LVF, où la classification sémantique s'articule à l'inventaire préalable de tous les emplois verbaux munis de leurs propriétés syntaxiques distributionnelles et morphologiques.

3. La construction du lexique

Dans la Section 1.3, nous avons descendu la hiérarchie des classes syntactico-sémantiques à partir des 14 grandes classes génériques, suivant ainsi l'ordre naturel de la lecture de l'ouvrage. Nous faisons maintenant le parcours inverse, qui correspond à la méthode suivie par les auteurs dans l'élaboration de la classification: « Une fois l'inventaire réalisé, on a établi une classification visant à tenir compte de l'adéquation entre la syntaxe et l'interprétation sémantique, elle-même réalisée par **un schéma syntactico-sémantique**, donné sous la rubrique **opérateur** qui, dans son classifieur initial, renvoie au verbe de base » (p. IV). Ainsi, « les opérateurs constituent les entités fondamentales de chaque classe » (p. VII). Sur ce fondement, par une série de regroupements successifs, sont élevés les 5 niveaux de classification que nous avons énumérés dans la Section 1.3. Avant de traiter des *opérateurs*, nous présentons les différents types de propriétés syntaxiques qui en sont la matière.

3.1 La représentation des types de sujets, d'objets et de circonstants au moyen des schèmes de construction syntaxique

Il est question ici de la sous-catégorisation et de la sélection lexicale du prédicat. Le sujet ou le complément peuvent être ou non phrastiques. Le sujet peut être humain, non-humain, singulier, pluriel ou collectif; l'objet peut être non-animé liquide, locatif, abstrait, etc. De telles étiquettes sémantiques reposent sur des critères syntaxiques et distributionnels dont on trouve une ébauche dans l'*Annexe Grammaticale* de J. Dubois (1979)⁵. La présence d'un complément instrumental, locatif, de manière, quantitatif est mentionnée, ainsi que celle des différentes prépositions : *sur*, *contre*, *avec*, etc. Ces informations sont représentées, dans la rubrique CONSTRUCTION, par des *schèmes de construction syntaxique* codés sous la forme d'une suite de caractères alphanumériques, selon les conventions suivantes :

• L'appartenance aux types traditionnels est notée par une lettre majuscule

Tableau 4 : codage de la transitivité et de l'intransitivité

code	type	construction
A	intransitif	Sujet + Circonstant
N	transitif indirect	Sujet + Complément Prépositionnel
T	transitif	Sujet + Objet direct + CompPrep + Circonstant
P	pronominal	Sujet + Objet direct + CompPrep + Circonstant

_

⁵ Elles figurent également dans M. Gross (1975) et dans les travaux ultérieurs du LADL. Le principe de l'étiquetage sémantique est ensuite étendu et raffiné (notion de "classe d'objets") par Gaston Gross et son équipe (cf. entre autres G. Gross (1994) et Le Pesant & Mathieu-Colas (1998)).

• Notation pour la nature du sujet et des compléments. Sujet = 1^{er} caractère après A, N, T, P. Objet = 2^è caractère après T et P

Tableau 5 : codage de la nature du sujet et des compléments

1	humain	qn	5	complétive ou inf	Q/D+Inf
2	animal	an(imal)	7^6	pluriel humain	qn+pl
3	chose	qc	8	pluriel chose	qc+pl
4	complétive ou chose	Q, Inf, qc	9	humain ou chose	qn,qc

Exemple : croire 01 [T1400] On croit que tu dis la vérité

- Notation pour les compléments prépositionnels et les circonstants (2^è caractère pour N et A, 3^è et 4^è caractère pour T et P)
 - i. Une lettre minuscule code la préposition

Tableau 6 : codage des prépositions

a	à	d	contre	i	de	l	auprès	n	divers mvts (cheminer le long de)
b	de	e	par	j	dans	m	devant	q	pour
c	avec	g	sur, vers	k	pour				

Exemple: avertir 01 [T11b0] On avertit Pierre de mon arrivée

ii. Un chiffre code le type de complément

Tableau 7 : codage du type de complément

1	locatif (où l'on est)	bivouaquer qp
2	locatif de destination	accourir qp
3	locatif d'origine	décamper de qp
4	double locatif	conduire de qp à qp
5	temps	durer deux heures, persévérer longtemps
6	modalité (manière, mesure, quantité)	aller bien, chausser du 37, manger bcp
7	cause	mourir d'un cancer
8	instrumental, moyen	montrer par un geste, blesser avec une arme

Exemple : conduire 04 [T3140] Ces empreintes conduisent l'enquêteur au voleur

La sélection lexicale est quelquefois spécifiée par les *opérateurs* (cf. par exemple, dans l'Annexe ci-dessous, l'*opérateur* associé au verbe *baffer* : « ict qn av gifle », litt. 'frapper qn d'une gifle').

-

⁶ Pas de classe 6 mentionnée.

3.2 La représentation des transformations au moyen d'une association de schèmes de construction syntaxique

Dans Les Verbes français p. IV on peut lire : « Chaque structure syntaxique donne lieu à des variantes ou transformations de la phrase et formant un ensemble de phrases reliées les unes aux autres ». Suivent une dizaine d'exemples de variantes – inspirées initialement par « la grammaire de cas sémantiques » de Fillmore (1968) – dont beaucoup ont été étudiées au LADL sous le nom de restructurations, telles que : le locatif devenant sujet (Les moustiques pullulent dans les marais, les marais pullulent de moustiques ; cf. Salkoff (1983)) ; l'objet direct non-animé devenant sujet d'un pronominal (on enrichit la langue de mots nouveaux, la langue s'enrichit de mots nouveau) ; le pronom réfléchi humain dissocié en objet direct ou locatif partie du corps (on s'égratigne aux ronces, on s'égratigne les jambes aux ronces, on s'égratigne aux jambes) ; la présence ou l'absence du complément d'objet direct (on fume un cigare, on ne fume plus).

D'une manière générale, les variantes syntaxiques sont représentées par une *association* de plusieurs schèmes de construction syntaxique figurant dans la rubrique CONSTRUCTION. Dans *LVF*, les schèmes de construction syntaxique sont formulés deux fois : au moyen du code alphanumérique et en langue naturelle (voir l'Annexe ci-dessous).

Les deux exemples de transformations suivants appartiennent au type général que Dubois et Dubois-Charlier appellent *instrumental susceptible de devenir le sujet de la phrase*⁷.

• Premier exemple de construction à plusieurs variantes : [P1000 T1108] (« Pronominaux avec factitif à sujet humain et instrumental susceptible de devenir le sujet de la phrase »).

Ex : Paul se décourage facilement, on le décourage par des critiques, ces critiques le découragent

Tableau 8 : Exem	ples de construction	à deux variantes	[P1000 T1108]

V	Construction	Opérateur	Ss-classe	Exemple
2 entrées (sur 30)			syntaxique	
amuser 01(s)	P1000 T1108	sent gaieté	P1a	On s'a~ avec des riens. Un rien a~ P. On a~ P avec un rien.
buter 05(s)	P1000 T1108	sent vexation	P1a	On se b~ facilement. On est b~. On finit par b~ P avec ça.

La double construction [P1000 T1108] définit une *variante syntaxique* de la *sous-classe syntaxique P1a*. La voix pronominale est considérée ici comme première par rapport à la voix active.

La **sous-classe syntaxique P1a** regroupe des verbes dont les opérateurs définitoires ont le "préfixe" *sent* (pour « sentiment ») et sont privés d'un « suffixe » faisant état d'une préposition. Elle fait partie de la *classe sémantico-syntaxique P1*. Les opérateurs définitoires de P1 ont pour préfixes *sent* et *ger.mens*.

La classe sémantico-syntaxique P1 fait partie de la classe générique P (2074 verbes dits *psychologiques*). Les opérateurs définitoires de cette classe sont pourvus des différents préfixes : *sent, f.sent, ger.mens, percep, percep.mens, scrut.* (pour, respectivement, « sentiment », « causer un sentiment », « comportement mental », « perception », « perception mentale » et « attention »).

⁷ Cf. Boons, Guillet & Leclère (1976) et Guillet & Leclère (1981). L'homologue en anglais de cette transformation a été très étudié. Les verbes évoqués ici ont une propriété que Levin (1993) appelle « *Abstract Cause / Subject Alternation* ». Levin admet que la distinction entre *cause abstraite* et *instrument* pourrait être neutralisée au profit d'*instrument* en général. Elle indique des références à Fillmore (1968) et Cruse (1973), et fait mention de nombreux travaux ultérieurs.

Deuxième exemple de construction à plusieurs variantes : **[T1108 P1000]** (« Transitifs à objet direct humain, avec instrumental susceptible de devenir le sujet de la phrase et pronominal à sujet humain »). Ex : *Tu finis par le démotiver à force de reproches ; tes reproches finissent par le démotiver*

Tableau 9 : Exemples de construction à deux variantes [T1108 P1000]

V 2 entrées (sur 41)	Constr.	Opérateur	Ss-classe syntaxique	Exemple
agiter 05	T1108 P1000	f.sent vif à qn	P2a	On a~ le peuple avec des discours. Les ouvriers s'a~.
aguerrir 02	T1108 P1000	f.sent dur à qn	P2a	On a~ P pour la vie. On s'a~ dans le malheur.

La double construction [T1108 P1000] définit une variante syntaxique d'un des deux sous-types de la sous-classe syntaxique P2a. La classe sémantico-syntaxique P2 regroupe des verbes dont l'*opérateur* a pour radical « f.sent » (causatifs de sentiment).

3.3 La morphologie verbale

Les propriétés morphologiques figurent dans la rubrique DERIVATION (cf. Annexe cidessous). Dans la définition des classes sémantico-syntaxiques, les propriétés syntaxiques et morphologiques sont étroitement associées (*LVF* pp. IV et V). C'est ainsi que, juste après avoir présenté les *structures syntaxiques*, c'est-à-dire les propriétés de sous-catégorisation et de sélection lexicale, ainsi

que les transformations, J. Dubois et F. Dubois-Charlier disent s'être attachés à établir les relations de ces schèmes syntaxiques avec :

- (a) La morphologie du verbe. Peuvent être intégrés dans la forme du verbe : les compléments (biseauter = « couper en biseau », faucher = couper avec une faux, emprisonner = mettre en prison) ; les adjectifs ou noms (jaunir, momifier) ; les objets internes (léguer = donner comme legs) ;
- (b) Les dérivations nominales. Les schèmes syntaxiques se distinguent aussi selon les types de dérivations : casse de casser 01 ; cassage de casser 02 ou 03, cassement de casser 12, cassation de casser 11 ;
- (c) Les adjectifs verbaux : cassé, cassant, cassable, incassable ;
- (d) Les mots de base dont éventuellement ces mots sont dérivés : bander 01 = envelopper d'une bande.

3.4 Les opérateurs

Nous en venons à l'information sur laquelle repose l'ensemble du système : « la rubrique OPERATEUR contient les *opérateurs* qui sous-tendent la définition des classes et l'analyse syntaxique du verbe ; ils constituent les entités fondamentales de chaque classe (...). Les opérateurs (avec leurs compléments) interprètent sémantiquement les schèmes syntaxiques » (*LVF*, page VII). Etant donné un certain ensemble de verbes, ils codent la *synthèse* de leurs propriétés syntaxiques (déjà représentées par les schèmes de construction syntaxique) et de leur éventuel élément d'*invariance sémantique*. Il ne s'agit pas là de l'invariance sémantique qu'on observe dans les transformations, mais de celle qui se manifeste entre des verbes qui, par ailleurs, possèdent des propriétés syntaxiques en commun. L'invariance sémantique traverse donc la classe et en constitue le point commun fondateur. Comparons par exemple les trois opérateurs suivants :

```
loq AV (parler avec : discuter avec qn)

loq AV qn D/SR qc (parler avec qn de/sur qc : bavarder avec qn d'une question)

loq A qn (parler à qn: causer à qn)
```

Le radical « *loq* » représente une certaine constante sémantique, mais aussi le fait que les verbes qui la possèdent sont par ailleurs à complément nominal, cette propriété étant tout autant syntaxique que sémantique. Quant aux suffixes (AV, D, SR, qn, qc), ils correspondent à des propriétés de sous-catégorisation et de sélection lexicale.

Il y a plus de 80 opérateurs principaux, listés en page XV de *LVF*; ces éléments peuvent être combinés avec des notations portant sur la quantité, la qualité, la répétition et la forme de la préposition. Les opérateurs sont composés d'éléments primaires et secondaires. L'élément primaire est une sorte de radical. Par exemple, « *dic ordre A qn D nég* » est un opérateur complexe constitué de 6

éléments, dont « dic » (= « dicere », « dire » en latin), qui est l'élément primaire. Conformément à la règle de proportion inverse de l'extension et de la compréhension, le radical « dic » dénotant la compréhension minimale, son extension est maximale ; inversement, l'opérateur « dic ordre A qn D nég » a une compréhension maximale, et, corrélativement, une extension minimale, puisque c'est l'opérateur des seuls verbes interdire 01 et interdire 06.

Illustrons le rôle des opérateurs dans la construction de *LVF* avec l'exemple de l'entrée *aboyer 02*, qui se trouve à la page 3 de *LVF*. Elle fait partie de la variante [A16 T1300] du sous-type 3 de la sous-classe syntaxique C1a :

<u>type "cris » [A1</u>6T1300]

aboyer 02

f.cri chien hurler, crier après

On a~ contre les voisins. On a~ des injures

Tableau 10 : Illustration du rôle des opérateurs

Catégories	Niveau ⁸	Codage	Interprétation	Entrées	Opérateurs
Classe générique	5	С	"communication"	2039	dic; ind; mand; f.son; loq; f.cri
Classe sémantico- syntaxique	4	C1	"s'exprimer par un son, une parole"	1059	f.son ; loq ; f.cri
Sous-classe syntaxique	3	C1a	"émettre un cri", humain ou animal	232	loq (objet interne & en V-ant) f.cri (objet interne & en V-ant)
Sous-type syntaxique	2	C1a / 3	"émettre un type de parole"	75	loq (objet interne & en V-ant) f.cri (sujet hum)
Variante syntaxique	1	[A16 T1300]	type "cris"	27	f.cri "animal" (sujet hum)
Entrée aboyer 02			"hurler, crier après" On a~ contre les voisins	1	f.cri chien

4. L'exploitation de LVF : les deux types d'accès aux entrées lexicales

Pour l'usage de LVF, chaque entrée peut être atteinte selon deux cheminements :

- i. à partir de la partie principale de l'ouvrage (« Les classes de verbes », p. 1-403)
- ii. à partir de l'index alphabétique (p. 406-458)

-

⁸ Cf. § 1.3 ci-dessous.

Avant d'indiquer quel type de cheminement ont adopté les auteurs des différentes contributions à ce numéro, nous allons préciser la différence entre les deux approches.

4.1 L'accès aux entrées à partir des classes génériques et sémantico-syntaxiques

La démarche évoquée précédemment correspond à un premier type de cheminement à partir de la partie principale de l'ouvrage, qui attribue à chaque entrée d'une part une position, d'autre part une (micro)structure. Cette démarche est appropriée pour l'utilisateur qui recherche toutes les entrées verbales partageant une propriété ou un jeu de propriétés sémantiques (à un niveau supérieur du classement) et/ou syntaxiques (en pénétrant progressivement dans les profondeurs du classement). Elle permet entre autres de tester l'hypothèse, chère aux *grammaires de construction*, du comportement syntaxique similaire des entrées sémantiquement apparentées, c'est-à-dire partageant un même opérateur ou un même radical d'opérateur.

4.2 Un exemple d'accès à la polysémie verbale à partir de l'index : le verbe accabler

Il est essentiel de garder en mémoire que *LVF* ne classe pas des verbes, mais des entrées verbales. Pour deux tiers des verbes, ceux qui n'ont qu'une entrée, cela ne fait pas de différence. En revanche, les 4188 verbes soumis à un dégroupement ne sont accessibles dans leur unité que par l'index alphabétique, lequel permet de constater par exemple que 290 verbes présentent 10 entrées ou plus.

Comme illustration de l'analyse de la polysémie (et polytaxie, c'est-à-dire variation significative du cadre prédicatif) d'un verbe à l'aide de *LVF*, nous choisirons par simplification un verbe, *accabler*, relevant pour deux de ses entrées de la classe générique F (verbes de frappe et de toucher), mais présentant trois autres entrées appartenant à des classes différentes. Sur le tableau 11, ces entrées sont rangées en fonction de leur classe syntactico-sémantique.

Les deux entrées **accabler 01** et **03** relèvent d'une même classe F2b, sous-type 1 « toucher qn », ex. les impôts accablent les contribuables ; on accable Paul d'insultes, et ont le même schème syntaxique **T11b0** qui se lit « construction transitive à sujet humain, objet humain, complément introduit par le préposition de et absence de circonstant spécifique » et la même valeur d'opérateur ict+qt qn D abs qui se lit « frapper+quantité qn (à l'aide) DE qc d'abstrait ». La différence entre les deux entrées tient uniquement à la sélection sémantique du complément prépositionnel qui réfère à quelque chose d'institutionnel (accabler d'impôts) pour accabler 01, et à un contenu verbal (accabler d'injures) pour accabler 03. La notation des constructions syntaxiques adoptée par les auteurs fournit des restrictions de sélection pour le sujet et l'objet mais pas pour le complément

prépositionnel, et la notation de l'opérateur pour ce complément se limite à « abs(trait) », de sorte qu'on peut se demander s'il est pertinent de distinguer deux entrées, car aucun élément de l'adresse ni de l'opérateur ne permet de les distinguer deux entrées cabler 04 relève de la classe Cli, sous-type 3 « interpeller qu'en le critiquant ou félicitant pour qc » (la mère chapitre les enfants pour leur retard). Son schème syntaxique présente une seule construction transitive let avec un complément de cause distinctif en pour/de/sur qc». La valeur d'opérateur loq.mvs qn s'entend « dire du mal de qn ». La paraphrase écraser sous dans la rubrique « sens » explicite ce que les auteurs entendent par circonstant distinctif. Alors que (cf. accabler 01) l'Etat peut accabler les contribuables d'impôts, auquel cas le complément introduit par de est considéré comme actanciel et mentionné dans le schème syntaxique (Txxbx) et dans la valeur d'opérateur (D abs), le procureur n'accable pas l'accusé de mais par des témoignages. Ce type de mention instrumentale donne lieu à une mention dans la construction Txxx/7, mais pas dans la valeur d'opérateur.

Il est intéressant de comparer les entrées **accabler 04** de la classe C1i, **05** de la classe H1b (sous-type 3, T3100) et **02** de la classe P2a (sous-type 1, T3100). En effet, le même verbe « écraser » paraphrase **accabler 04** et **05**, et « abattre », qui paraphrase **accabler 02**, est une variante d'écraser. Mais le schème syntaxique commun à **accabler 02-05** (T3100) diffère à un double titre de celui de **accabler 04** (T1107) : d'une part le sujet est inanimé dans un cas (T3xxx) et humain dans l'autre (T1xxx), d'autre part un circonstant distinctif est prévu pour **accabler 04** (Txxx7) mais pas pour **accabler 02-05**. Le sujet inanimé de **accabler 05** est spécifié comme une chose dans la valeur d'opérateur (qc)f.som épuisé qui se lit : « Qc a un effet corporel qui épuise (le patient) » ; et comme une abstraction pour **accabler 02** : (abs)f.sent vif à qn qui se lit « qc d'abstrait cause un sentiment vif à qn ». Le sujet illustratif d'accabler **05** est la chaleur, celui d'accabler **02** la mort.

_

⁹ Le dégroupement de ces deux entrées s'explique, comme le montre le champ SENS, par le fait que les noms abstraits sélectionnés par *accabler 01* sont non prédicatifs, alors que *accabler 03* est un verbe support intensif approprié à des prédicats nominaux de communication ("accabler qq de reproches"). On voit par cet exemple que *Les Verbes Français* enregistre quelquefois des propriétés sans les expliciter.

¹⁰ L'absence de mention d'une construction pronominale secondaire signifie que le verbe ne s'emploie pas en diathèse médio-passive (ex. *Les contribuables s'accablent aisément d'impôts).

Tableau 11 : Les conditions d'emploi distinctives des 5 entrées du verbe *accabler*

	Adresse principale			Adresse complémentaire				
Entrée	Classe générique	Classe sémantico- syntaxique	Ss-classe syntaxique	Ss-type syntaxique	Construction	Opérateur	Sens	Exemples
accabler 04	C	1	i	3	T1107	loq.mvs qn	confondre, écraser sous	On a~ l'accusé par ces témoignages. Les témoins a~ P.
accabler 01	F		b	1	T11b0	ict+qt qn D abs	surcharger de	On a~ les gens d'impôts. Les impôts a~ les contribuables.
accabler 03	F	2	b	1	T11b0	ict+qt qn D abs	abreuver de	On a~ P d'injures,de conseils superflus.
accabler 05	Н	1	b	3	T3100	(qc)f.som épuisé	écraser	La chaleur a~ les estivants.
accabler 02	P	2	a	1	T3100	(abs)f.sent vif à qn	déprimer, abattre	Cette mort a~ P. On est a~ devant ce désastre.

4.3 La répartition des deux approches dans les contributions à ce numéro

La disposition de *LVF* (corps principal et index) incite clairement aux deux types de recherche distingués aux §§ 4.1 et 4.2. Dans le premier cas, il s'agit, en prenant appui sur le corps du dictionnaire, de faire porter l'intérêt sur l'une ou l'autre des classes intermédiaires pour examiner un champ syntactico-sémantique particulier.

Cette démarche est celle d'Iris ESHKOL & Denis LE PESANT dans leur contribution portant sur trois sous-types de la classe générique « C » des verbes de communication, et de Rolf Kailuweit dans son étude de la classe « P » des verbes psychologiques de *LVF* comparée à d'autres classements, dont celui qu'il défend dans sa thèse.

La démarche inverse consiste à prendre appui sur l'index et à examiner un verbe particulier à travers sa polysémie. C'est l'objectif de deux autres contributions : Dominique DUTOIT & Jacques François consacrent la leur à la polysémie du verbe *changer*; Danielle LEEMAN & Madona SAKHOKIA-GIRAUD s'intéressent à celle du verbe *voir*. Dans les deux cas la répartition des entrées du verbe dans les différentes classes de *LVF* est comparée à une ou plusieurs autres approches, celle d'EuroWordNet et du Dictionnaire Intégral de la société MÉMODATA pour *changer*, celle de J. Picoche (1986, 1993) et de J.-J. Franckel & D. Lebaud (1990) pour *voir*.

Deux types de démarche intermédiaire partant à la fois du corps du classement et de l'index sont également représentés dans ce numéro. L'article de Sophie HAMON & Danielle LEEMAN porte en premier lieu sur la polysémie du verbe *causer* et, à partir de ce premier examen, sur la classe des verbes de cause à laquelle *causer* appartient pour l'un de ses sens. Inversement, l'article de Morgane SÉNÉCHAL & Dominique WILLEMS examine d'abord le statut, dans *LVF*, d'une classe syntactico-sémantique, celle des verbes locatifs triactanciels, avant d'étudier dans un second temps les orientations de la polysémie des verbes ainsi délimités. Enfin, l'article d'Antoinette BALIBAR-MRABTI adopte une démarche originale en interrogeant les conditions sémantiques limitatives de l'usage, dans la rubrique d'illustration des entrées verbales de *LVF*, du clitique *on* comme sujet humain prototypique.

5. Conclusion

Les Verbes Français de Jean Dubois et Françoise Dubois-Charlier est un dictionnaire qui s'inscrit dans la tradition des grammaires de Z. Harris, à côté des lexiques-grammaires du LADL (Maurice Gross), des dictionnaires de classes d'objets du LLI (Gaston Gross), et des TAG (*Tree Adjoining Grammars*; cf. entre autres Joshi 1987 et Abeillé 2002). Sur l'épineuse question de la relation syntaxe-sens, la portée théorique de l'ouvrage est considérable : il vérifie pleinement l'hypothèse d'une adéquation forte entre les formes syntaxiques et le sens.

Ce thésaurus de classes syntactico-sémantiques constitue un corpus lexicographique exceptionnel par l'ampleur de sa couverture, par la variété des informations explicites qu'il enregistre (sous-catégorisation, sélection lexicale, transformations, sémantique, morphologie, synonymie, etc.) et par la cohérence de son système de classification et de codage des propriétés linguistiques. A ce titre, il mérite de connaître au moins autant de notoriété que des ressources telles que WordNet (Miller & Fellbaum 1991; Fellbaum 1998), le *Dictionnaire Intégral de Memodata* (cf. ici-même l'article de D. Dutoit et J. François), FrameNet (Fillmore & alii 2003), I. Mel'čuk & alii (1984, 1988, 1992, 2000)¹¹, B. Levin (1993), sans parler des versions électroniques de dictionnaires-papier comme *Le Petit Robert Electronique* et le *Trésor de la Langue Française Informatisé* ¹².

RÉFÉRENCES

- Abeillé, A. (2002). Une grammaire électronique de français. Paris : CNRS-Editions.
- Boons, J.-P., A. Guillet & Ch. Leclère (1976). La structure des phrases simples en français. I Constructions intransitives. Genève: Droz.
- Cruse, D.A. (1973). "Some Thoughts on Agentivity", in Journal of Linguistics 9. 11-23.
- Dubois, J. (1979). Dictionnaire de français langue étrangère. Niveau II. Paris : Larousse.
- Dubois, J. & F. Dubois-Charlier (1997). *Les Verbes Français*. Paris : Larousse-Bordas (diffuseur exclusif).
- Fellbaum, C. ed. (1998). *WordNet: An Electronic Lexical Database*. Cambridge (MA): MIT Press.
- Fillmore, C.J. (1968). "The Case for Case", in Bach & Harms eds. *Universals in Linguistic Theory*. New-York: Holt, Rinehart & Winston. 1-88.
- Fillmore, C.J., C. Johnson & M.R.L Petruck (2003). "Background to FrameNet". *International Journal of Lexicography* 16-1. 235-250.
- Fontenelle, T. (éd). 2005. Dictionnaires: nouvelles approches, nouveaux modèles. Revue Française de Linguistique Appliquée, volume X-2.
- Franckel, J.-J. & D. Lebaud (1990). Les figures du sujet. A propos des verbes de perception, sentiment, connaissance. Paris : Ophrys.
- Giry-Schneider, J. (1987). Les prédicats nominaux en français. Genève-Paris : Droz.
- Gross, G. (1994). « Classes d'objets et description des verbes », in Giry-Schneider, J. (dir.). Sélection et sémantique. Langages 115. Paris : Larousse, 15-30.
- Gross, M. (1975). Méthodes en syntaxe. Paris: Hermann.

10

¹¹ Cf. aussi les projets DiCo et Dicouèbe (Mel'čuk & Polguère) : www.olst.umontreal.ca/dicofr.htlm

¹² Sur le thème des nouvelles approches en matière de dictionnaires, voir Fontenelle (dir.) 2005.

- Gross, M. (1981). « Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique », in Guillet, A. & Ch. Leclère (dir.). Formes syntaxiques et prédicats sémantiques. Langages 63. Paris : Larousse. 7-52
- Gross, M. (1986). Grammaire transformationnelle du français. Syntaxe de l'adverbe. Paris : ASSTRIL
- Guillet, A. & Ch. Leclère (1981). « Restructuration du groupe nominal », in Guillet, A. & Ch. Leclère (dir.). Formes syntaxiques et prédicats sémantiques. Langages 63. Paris : Larousse. 99-125.
- Guillet, A. & Ch. Leclère (1992). La structure des phrases simples en français. Constructions transitives locatives. Ge nève-Paris :

 Droz.
- Harris, Z. (1971). Structures mathématiques du langage. Paris : Dunod.
- Harris, Z. (1976). Notes du cours de syntaxe. Paris : Le Seuil.
- Harris, Z. (1988). Language and Information. New-York: Columbia University Press.
- Joshi, A. (1987).« Introduction to Tree Adjoining Grammars », in A. Manaster Ramer (ed). *The Mathematics of Language*. Amsterdam: J. Benjamins. 87-115.
- Le Pesant, D. & M. Mathieu-Colas (1998). « Introduction aux classes d'objets », *in* Le Pesant & Mathieu-Colas (dir.). *Les classes d'objets. Langages 131*. Paris : Larousse. 6-33.
- Leeman, D. (1996). « Le sens et l'information chez Harris ». Du dire au discours. Numéro spécial de LINX. Nanterre : Université Paris 10.
- Leeman, D. (2006). « La préposition française : caractérisation syntaxique de la catégorie », in Leeman (dir.). *Modèles Linguistiques* 6, 2006-1.
- Levin, B. (1993). *English Verbs Alternations. A Preliminary Investigation*. Chicago : Chicago University Press.
- Mel'čuk & alii (1984, 1988, 1992, 2000). Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain. Recherches lexico-sémantiques I, II, III, IV. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.
- Miller, G.A. & C. Fellbaum (1991). "Semantic Networks of English". Cognition 41. 197-229.
- Picoche, J. (1986). Structures sémantiques du lexique français. Paris : Nathan.
- Picoche, J. (1993). Didactique du vocabulaire français. Paris : Nathan.
- Salkoff, M. (1983). "Bees are Swarming in the Garden". Language 59. 288-346.

ANNEXE

Reproduction abrégée des pp. 92 et 93 des Verbes Français

Classe F1 ("frapper qq"), sous-classe F1a, sous-type 1

F1a (177 entrées). On trouve là les verbes transitifs ou pronominaux de type « frapper qn, animal, se battre », répartis en deux soustypes : 1- « frapper qn, animal », on rosse Paul, on bat son chien ; 2- « se battre avec qn », Jean se bat avec Paul.

Sous-type 1: on rosse Paul, sujet et objet direct humain [T1100]; sujet animal et objet direct humain_[T2100]; sujet et objet direct animal [T2200], les chien pillent le gibier; avec locatif [T1101], le catcheur terrasse Paul sur le ring; manlère intégrée [T1106], Jean martyrise Paul (= frapper avec violence); objet direct animal et manière [T1206], les enfants martyrisent le chat; instrumental intégré à la forme du verbe [T1108], on cravache Paul (= frappe avec une cravache); objet direct animal et instrumental [T1208], le cavalier éperonne son cheval (= frappe avec éperons); pronominaux objet direct humain [P1100], on se paye Paul à la sortie du bal.

objet direct humair assommer 02 etc.	ict qn pr étourdir	étourdir	On a~son agresseur d'un coup de poing.On est a~.					
sujet animal [T210 encorner	0] (bovin)ict qn corne	frapper de la corne	Le taureau a e∼ le torero.	-ure				
sujet et objet anima buffeter	al [T2200] (avis)ict oiseau	frapper avec ses serres	Le faucon b∼ le gibier en vol.					
etc.								
avec locatif [T110 étendre 11 etc.	1] ict qn vrs bas	envoyer au tapis	Le boxeur é∼ son adversaire d'un coup de poing.					
avec manière [T11] arranger 09 etc.	ict qn p violence	malmener	Les voyous ont drôlement a∼ P à la sortie du bal.					
objet animal [T1206]								
torturer 02	ict an p violence	matyriser	Les enfants t∼ le chat par plaisir.	-ure				
etc. avec instrumental i baffer etc.	ntégré [T1108] ict qn av gifle	gifler, alotter	On b∼ P d'un revers de main.					
objet animal [T120 éperonnner 01 etc.	8] ict an av éperon	talonner	Le cavalier é∼ son cheval.	-ment				
pronominaux [P116 farcir 08(s)	ict qn p violence	se payer, humilier	On va se f~ P pour son insolence.					
etc.								